



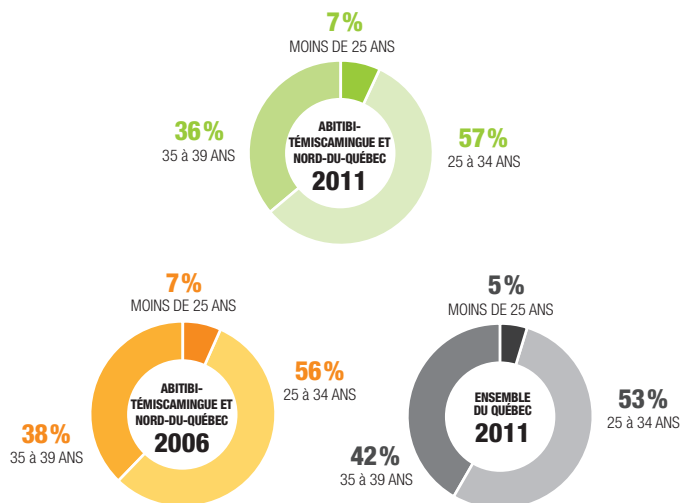
LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

FAITS SAILLANTS

- La proportion d'agricultrices dans la région atteint 28 %, comparativement à 26 % dans l'ensemble de la province.
- Dans la région, 36 % de la relève est composée de jeunes de 35 à 39 ans, l'âge moyen étant de 32 ans. Au Québec, ces valeurs sont de 42 % et de 33 ans (graphique 1).
- En 2011, 20 % des jeunes de la région sont locataires de leurs terres. La proportion se situe à 21 % pour l'ensemble de la province.
- Les bovins laitiers sont la principale source de revenu de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Près de la moitié des établissements (45 %) tirent la majorité de leur revenu de cette activité contre 36 % pour l'ensemble de la province (tableau 1).
- Les bovins de boucherie constituent l'activité principale de 26 % des jeunes de la relève agricole établie dans la région. La proportion était de 36 % en 2006 et elle est de 11 % pour l'ensemble de la province (tableau 1).
- En 2011, 24 % des jeunes de la relève de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec sont établis depuis plus de 10 ans, comparativement à 39 % en 2006 (graphique 2).
- Dans la région, 45 % des jeunes de la relève étaient actionnaires majoritaires de leur entreprise au moment de l'établissement. La proportion se situait à 44 % en 2006. Dans l'ensemble du Québec, 38 % des jeunes détiennent la majorité des parts de leur entreprise (graphique 3).
- Pour 38 % de la relève agricole de la région, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP) (graphique 4). Parmi les jeunes qui ont un DEP, 36 % se sont spécialisés dans la production laitière (graphique 5).
- Les jeunes de la région ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 21 ans (tableau 2).
- Dans la région, la proportion des jeunes ayant passé de 1 à 5 ans à planifier leur projet d'établissement s'élève à 65 %. Dans l'ensemble de la province, elle est de 60 % (tableau 3).
- Une proportion de 39 % des établissements agricoles de la région se sont réalisés par le démarrage d'une entreprise, cette proportion est supérieure à celle de l'ensemble des établissements agricoles québécois (33 %) (graphique 6).
- En Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, 52 % de la relève s'est établie par transfert familial, comparativement à 59 % pour l'ensemble du Québec (graphique 6).
- Le financement de La Financière agricole du Québec (FADQ) et l'emprunt à une institution financière sont les deux sources de financement les plus utilisés dans la région, étant utilisés respectivement par 70 % et 74 % des jeunes. Le financement de la Société d'aide au développement des collectivités est aussi très utilisé, 29 % des jeunes agriculteurs y ayant recours dans la région par rapport à 6 % ailleurs dans la province (tableau 4).
- Les services-conseils d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier sont utilisés par 73 % des jeunes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, la moyenne se situant à 69 % pour le Québec. En général, les services-conseils sont davantage utilisés par les jeunes agriculteurs de la région que par ceux de l'ensemble de la province (tableau 5).
- En 2011, 74 % des jeunes de la région avaient réalisé un plan d'affaires pour s'établir (graphique 7).
- Au cours des 12 mois ayant précédé le Recensement de la relève agricole établie de 2011, 43 % des jeunes de la région ont occupé un emploi à l'extérieur de la ferme. La proportion était de 45 % en 2006. Pour l'ensemble de la province, c'est 42 % des jeunes agriculteurs qui ont occupé un emploi à l'extérieur de la ferme durant cette période (graphique 8).

Les données statistiques suivantes proviennent du recensement de la relève agricole effectué par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à l'automne 2011. Ce recensement visait tous les agriculteurs du Québec qui étaient âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise en date du 30 novembre 2011. **Il a permis de constater que 3 % des jeunes agriculteurs établis au Québec se trouvent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.** La proportion est restée la même depuis 2006.

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE



NOTE : L'âge moyen de la relève pour l'ensemble du Québec est de 33 ans.

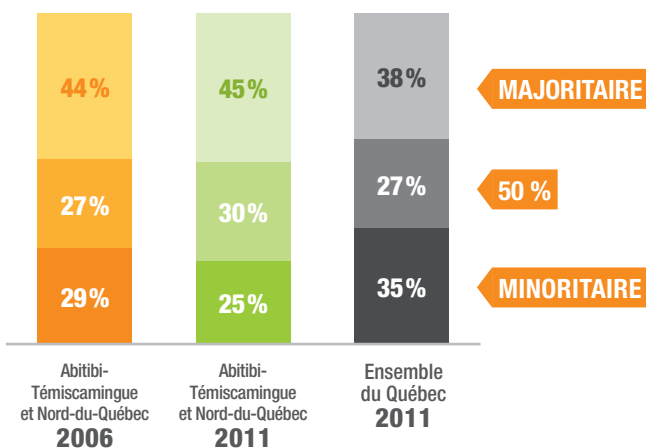
GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT



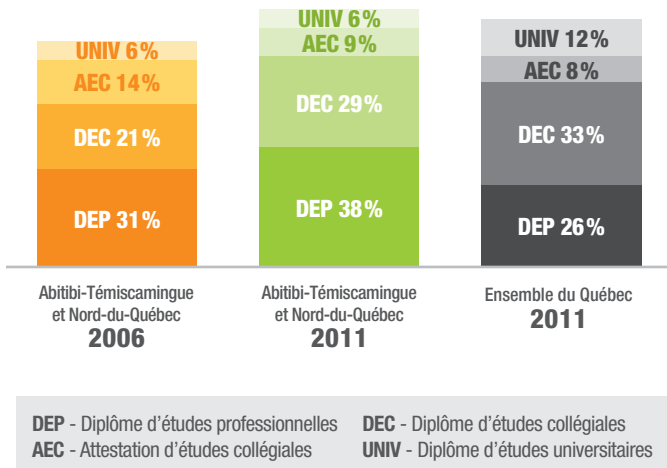
TABLEAU 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LEUR ACTIVITÉ PRINCIPALE

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC
	2006 (%)	2011 (%)	2011 (%)
Bovins de boucherie et veaux lourds	36	26	11
Bovins laitiers	33	45	36
Caprins et ovins	15	6	5
Fruits et légumes frais	2	3	10
Grandes cultures	6	12	13
Porcs	0	2	6
Autres productions animales et végétales	7	5	19

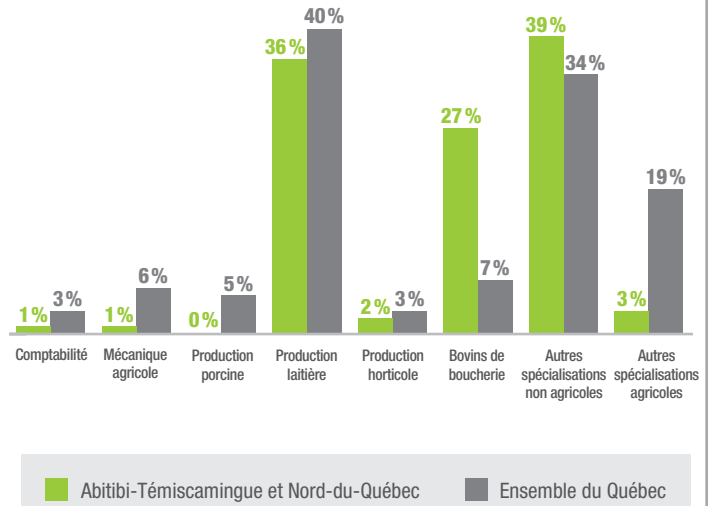
GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE



GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU



GRAPHIQUE 5 SPÉCIALISATION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES COMME PLUS HAUT DIPLÔME, EN 2011



NOTE : Un jeune agriculteur peut être titulaire de plusieurs spécialisations.

TABLEAU 2 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011

ANNÉE 2011	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	21 ans	21 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26 ans	25 ans
Provenance du milieu agricole	72 %	75 %
Appui familial avant l'établissement	93 %	91 %

NOTE : L'appui des parents peut prendre les formes suivantes : une approbation de la décision de s'établir en agriculture, une aide financière durant les études, une aide financière autrement que durant les études ou un accompagnement durant la démarche d'établissement.

TABLEAU 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE NOMBRE D'ANNÉES CONSACRÉES À LA PLANIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

NOMBRE D'ANNÉES DE PLANIFICATION	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC (%)
1 an	21	18
2 ans	20	15
De 3 à 5 ans	24	27
De 6 à 9 ans	3	5
10 ans ou plus	11	11
Aucune	12	17
Ne répond pas	9	7

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EN AGRICULTURE SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

TRANSFERT NON FAMILIAL

10 % Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

8 % Ensemble du Québec

TRANSFERT FAMILIAL

52 % Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

59 % Ensemble du Québec

DÉMARRAGE D'UNE ENTREPRISE

39 % Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

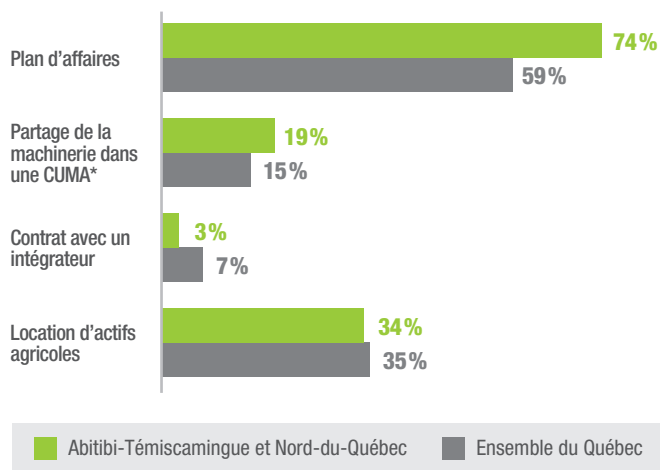
33 % Ensemble du Québec

TABEAU 4 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

SOURCES DE FINANCEMENT	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC (%)
Dons	32	27
Héritage	11	7
Aide financière de La Financière agricole du Québec	70	62
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	28	21
Emprunt à une institution financière	74	70
Aide financière du centre local de développement	35	15
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	29	6
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	38	31
Membre de la famille	32	31
Autres sources de financement	8	8

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut recourir à plus d'une source de financement.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES STRATÉGIES D'ÉTABLISSEMENT UTILISÉES, EN 2011



*CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut recourir à une combinaison de stratégies d'établissement.

TABEAU 5 PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011

PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC (%)
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	22	15
Conseiller technique	36	27
Conseiller en financement	53	54
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	73	69
Conseiller en gestion	50	27
Centres régionaux d'établissement en agriculture	4	10
Organismes locaux	37	14
Autres personnes ou organismes	12	8
Aucun service utilisé	8	12

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut avoir recours à plus d'un service conseil.

GRAPHIQUE 8 PROPORTION DES JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

